

ATTESTATION



120054 - SARL A.D. IDEES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL A.D. IDEES

Pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 06/08/2014, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	236 490 €
Chiffre d'affaires	819 765 €
Résultat net comptable	-19 671 €

Fait à PINEUILH,
Le 24/02/2025.

Patrick VIDAL,
Expert-comptable.

*Copies conformes
à l'original*



BILAN ACTIF



120054 - SARL A.D. IDEES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/24		% de l'actif	Valeurs au 31/12/23	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			42		44
Terrains					
Constructions	10 473	10 142	331	1 284	
Installations tech., matériel & outillages	216 544	154 979	61 565	78 065	
Autres immobilisations corporelles	109 708	73 321	36 386	46 009	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	25		25	25	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	336 750	238 442	98 308	42	125 384
44					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours				27	26
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	63 554		63 554	75 355	
Avances et acomptes versés sur commandes	100		100	100	
Créances				21	13
Clients (3)	38 446		38 446	33 730	
Clients Factures à établir (3)	7 727		7 727		
Personnel et comptes rattachés (3)					
Créances fiscales et sociales (3)	2 138		2 138	3 143	
Débiteurs divers (3)	670		670	670	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	13 746		13 746	6	38 882
Charges constatées d'avance (3)	11 801		11 801	5	10 392
4					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	138 182		138 182	58	162 271
56					
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	474 931	238 442	236 490	100	287 655
100					

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF



120054 - SARL A.D. IDEES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	% du passif	Valeurs au 31/12/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 15 000)	15 000	6	15 000	5
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1		1
Réserve légale	1 500		1 500	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	15 501	7	33 712	12
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-19 671	-8	-18 211	-6
SITUATION NETTE	12 330	5	32 001	11
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 330	5	32 001	11
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	42 839	18	61 636	21
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	78 480	33	60 580	21
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 583	5	26 246	9
Fournisseurs	38 487	16	29 425	10
Fournisseurs, factures non parvenues				
Dettes fiscales et sociales	51 694	22	72 268	25
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	76		5 500	2
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	224 160	95	255 654	89
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	236 490	100	287 655	100

(1) Dont à plus d'un an

25 577

38 938

(1) Dont à moins d'un an

186 000

216 716

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2025

SARL A.D.IDEES au capital de **15 000 €**

dont le siège social se situe : **45 bis avenue du Président Herriot 33220 PINEUILH**

enregistrée au RCS de Libourne sous le numéro **539 273 748**

Les associés de la SARL A.D.IDEES se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle au siège social. D'un commun accord, M. ARNAUD Dominique et Mme VECCHIET épouse ARNAUD Corinne, tous deux gérants, ont fixé, le 28 mai 2024, la date de l'assemblée générale ordinaire annuelle au 27 juin 2025 à 18H00.

M. ARNAUD Dominique préside la séance en sa qualité de gérant.

Sont présents les associés :

- Monsieur ARNAUD Dominique
- Madame VECCHIET épouse ARNAUD Corinne.

Les associés présents sont propriétaires de :

- Monsieur ARNAUD Dominique : propriétaire de 7 500 parts sociales,
- Madame VECCHIET épouse ARNAUD Corinne : propriétaire de 7 500 parts sociales,

soit un total de 15 000 parts sociales.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Monsieur le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

- 1) Lecture du rapport de gestion de la gérance de la SARL A.D.IDEES, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2024.
- 2) Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la SARL A.D.IDEES, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé,
- 3) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2024 ;

Le Président présente alors aux associés les comptes établis à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le 31/12/2024,
- Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31/12/2024,
- Le texte des résolutions proposées aux associés,
- La feuille de présence.

Le président précise qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'a été conclue.

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la SARL A.D.IDEES.

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale, la discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31/12/2024 et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION :

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à -19 671 € euros de la manière suivante :

- -19 671 € au compte report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

En dépit d'une modulation du temps de travail du personnel pour pallier une météo défavorable quasiment toute l'année, le résultat n'a pas été à la hauteur de celui attendu. Le dispositif sera cependant reconduit en 2025. Par ailleurs, un renouvellement de personnel incompetent par des compétences confirmées, accompagné d'une révision des tarifs appliqués, devraient permettre une meilleure rentabilité des chantiers réalisés, si la météo est suffisamment clémente.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée prend acte du fait qu'aucune dépense dont la déduction fiscale n'est pas autorisée n'a été engagée au cours de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, à 18H30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M. ARNAUD Dominique

Associé et président de séance
en sa qualité de gérant



Mme VECCHIET épouse ARNAUD Corinne

Associée



